

PARENTALITÉ *A l'occasion de la première Fête des pères en Suisse qui a lieu demain, Pro Familia et masculinités.ch ont demandé que le congé-paternité soit inscrit dans la loi.*

Les pères peuvent enfin faire la fête

DELPHINE FRANCEY

Pour ne pas faire de jaloux, les pères ont aussi droit à leur fête. Après l'Allemagne, la France ou encore l'Italie, la Suisse vivra demain sa première Fête des pères. Mais attention, il ne sera pas seulement question de couvrir son papa de cadeaux et de bisous. Pour masculinités.ch, l'organisme faïtier des organisations masculines et paternelles en Suisse, l'événement n'est pas une simple reproduction de la Fête des mères.

Les initiateurs cherchent d'abord à valoriser l'engagement des pères et à les encourager à être plus présents dans la sphère familiale. Ensuite, la fête vise à changer les mentalités, afin que la paternité soit considérée comme un défi qu'il vaut la peine de relever dans une vie d'homme. Finalement, les organisateurs veulent stimuler la réflexion sur le rôle des pères dans notre société, alors que la répartition traditionnelle des rôles tend à disparaître. Et qu'un nombre croissant d'hommes se soucient de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Former une majorité

Masculinité.ch et Pro Familia Suisse, organisation faïtière des organisations familiales, ont profité du lancement de la Fête des pères pour promouvoir le congé-paternité. Ils ont annoncé hier la publication d'une lettre d'intention pour demander que le congé soit inscrit dans la loi. Leur but? Créer une large alliance et, ainsi, former une majorité, en vue de l'adoption de la motion du socialiste vaudois Roger Nordmann (ps).

Le 8 mars dernier, le Conseil national avait déjà accepté à une petite majorité (78 voix contre 74) cette motion, qui demande l'instauration d'un congé-paternité de plusieurs semaines. L'idée est que le congé soit réparti au cours des 12 mois qui suivent la grossesse avec, bien entendu, l'accord de l'employeur. Le salaire serait couvert par une allocation perte de gains, selon des modalités analogues à celles du congé-maternité. La motion devrait être traitée par le Conseil des Etats lors de la session d'automne.

Pour Laurent Wehrli, président de Pro Familia Suisse, il est grand temps que l'économie et les milieux politiques acceptent le dialogue avec les pères et les mères. «En l'absence de congé-paternité, les jeunes couples renonceraient à la parentalité ou se limiteront, comme le prouvent les différentes études, à un ou deux enfants. Il s'agit donc d'éliminer les difficultés, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. Les jeunes pères pourront ainsi s'impliquer dans la vie familiale.»



Les organisateurs de la Fête des pères veulent stimuler la réflexion sur le rôle des pères dans notre société.

ALESSANDRO DELLA BELLA/KEYSTONE

«NOS DROITS NE SONT PAS ASSEZ RECONNUS»

«J'ai deux filles. Pour moi, les problèmes ont commencé en 1997. J'ai toute de suite demandé la médiation, mais mon ex-épouse n'y voyait aucun avantage. J'ai été totalement lésé en tant que père et mes filles aussi», explique au bout du fil Patrick Robinson, responsable de la coordination romande des organisations paternelles. Avec l'appui d'associations suisses pour la coparentalité, ce dernier dénonce le manque de reconnaissance du rôle du père lors d'une séparation. «Alors que la loi met les intérêts des enfants au-dessus de toutes autres considérations, j'ai remarqué que les juges l'appliquent rarement, lorsque les problèmes proviennent de la mère. C'est inadmissible. L'intérêt des enfants n'a pas été pris en compte. Ils ont le droit d'être encadrés par les deux parents, même si ces derniers sont divorcés ou séparés.»

Pour permettre au père «d'exister» lors d'une séparation, les associations suisses pour la coparentalité ont décidé de réagir. Elles ont profité de la Fête des pères pour déposer mardi une proposition à l'Office fédéral de justice et police, qui travaille sur un projet de loi. Actuellement, l'autorité parentale conjointe est prononcée en cas de divorce et à condition que les deux parents se mettent d'accord. Pour les couples non mariés qui se séparent, l'autorité est, en revanche, accordée à la mère.

«Notre proposition est de modifier le Code civil pour que l'autorité parentale conjointe devienne la règle. Son but? Que les pères puissent exister en tant que tels et que les enfants aient aussi l'occasion de développer une relation avec leur père, au lieu d'être limités à de courts «droits de visite». Nous aimerions, dans les cas de divorce ou de séparation, que le Code civil contraigne les parents en situation de conflit à suivre une médiation et à se mettre d'accord sur la prise en charge globale des enfants.» DEF

TROIS QUESTIONS À...

«Nous n'allons pas changer la société»



Markus Theunert, président de masculinités.ch, l'organisme faïtier des organisations masculines et paternelles en Suisse.

1. La Fête des pères est un nouveau prétexte commercial?

Non, pas du tout. L'objectif est de vraiment valoriser ce que les pères font, mais aussi de les motiver à s'engager plus dans la vie familiale. Nous aimerions contribuer à l'évolution des mentalités et que les hommes réfléchissent à leur rôle. L'idée est de stimuler des actions régionales et microsociales. J'ai, par exemple, un ami qui organise demain matin un déjeuner avec ses enfants et d'autres pères. Nous souhaitons que les gens soient créatifs. Etre père, ça se fête.

2. Vous pensez vraiment que cette fête va changer les mentalités?

Non, nous sommes conscients que nous n'allons pas changer la société du jour au lendemain. Mais au moins y contribuer un petit peu. Le père est souvent absent des débats publics, c'est une manière de sensibiliser l'opinion et de faire naître un débat au sein des familles. Cet événement pourra servir de base pour des changements politiques. Il faut savoir que masculinités.ch s'engage politiquement pour que la société devienne égalitaire. C'est à la politique d'établir une relation entre le père et les enfants avec, par exemple, le congé-paternité.

3. Pourquoi l'image du père est-elle si déficiente aujourd'hui?

Elle l'est au sein des entreprises, mais pas dans la vie en société. D'un côté, la femme s'est émancipée et a une vie professionnelle. De l'autre, le rôle masculin a changé et les hommes cherchent leur place. La question est maintenant de savoir comment ils veulent vivre dans une société égalitaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR DEF